Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S.G.D.S.N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 25 juillet 2012
N° CERTA-2012-AVI-402

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Siemens SIMATIC STEP et PCS

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-402

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-402
Titre	Vulnérabilités dans Siemens SIMATIC STEP et PCS
Date de la première version	25 juillet 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Siemens SSA-110665 du 23 juillet 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- Siemens SIMATIC STEP7 versions inférieures à V5.5 SP1 ;
- Siemens SIMATIC PCS7 versions V7.1 SP3 et inférieures.

3 Résumé

Des vulnérabilités ont été corrigées dans les produits *Siemens SIMATIC STEP7* et *SIMATIC PCS7*. Elle sont dues à des vérifications effectuées de façon incomplète lors du chargement de bibliothèques partagées (DLL) et permettent à un attaquant d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Siemens SSA-110665 du 23 juillet 2012 :
  http://www.siemens.com/corporate-technology/pool/de/forschungsfelder/siemens_security_advisory_ssa-110665.pdf
- Référence CVE CVE-2012-3015 :
  http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-3015

Gestion détaillée du document

25 juillet 2012 version initiale.